



9. Les reptiles

Olivier S.G. Pauwels

Etat des recherches herpétologiques

La première tentative de liste des espèces de reptiles du Gabon, publiée en 1900 par le zoologiste belge Georges A. Boulenger, incluait notamment un certain nombre de spécimens capturés dans la zone de Lambaréné par l'exploratrice anglaise Mary Kingsley pendant son expédition en 1895, et par le missionnaire protestant français Ernest Haug qui était posté à Ngomo. Au sein du site Ramsar, la localité de loin la mieux étudiée herpétologiquement à ce jour est Lambaréné (voir notamment les travaux d'Albert Günther en 1896, ceux de François Mocquard en 1897 et 1902, et ceux de Dieter Gramentz cités dans Pauwels & Vande weghe, 2008). Bien qu'il ait consacré un chapitre entier aux serpents de Lambaréné, le fameux médecin alsacien Albert Schweitzer (1950) en a malheureusement fait des descriptions si imprécises que peu d'espèces sont identifiables. Pendant la même période diverses mentions de reptiles ont également été publiées pour la zone côtière, notamment du Fernan Vaz et de Port-Gentil, donc juste en dehors et à l'ouest du site Ramsar, dans la partie marine du delta de l'Ogooué. Les anciennes mentions de reptiles du Fernan Vaz sont notamment basées sur les collectes de l'explorateur italien Leonardo Fea et sur les récits de l'explorateur Paul du Chailly (1868). Si la faune des reptiles

du site Ramsar du bas Ogooué n'a pas fait l'objet de recherches systématiques et qu'il reste encore certainement des espèces à mettre en évidence, la synthèse des données éparses accumulées depuis plus d'un siècle permet néanmoins d'avoir une bonne idée de ce qui y vit.

Diversité et richesse spécifique

Nous avons effectué des recherches bibliographiques approfondies pour deux zones adjacentes du bas Ogooué, et n'avons pris en compte que les mentions faites précisément au sein de ces deux zones respectives. La première zone inclut strictement le site Ramsar du bas Ogooué, tel qu'illustré par Vande weghe *et al.* (2016: Figure 771). La deuxième zone comprend la partie de l'Ogooué la plus proche de l'embouchure et l'embouchure elle-même, en aval du site Ramsar, telle que délimitée par Vande weghe *et al.* (2016: Figures 771 et 779, où cette zone est appelée le "delta marin"). Contrairement au delta marin, le site Ramsar ne comprend pas de milieux sous influence marine. La zone du delta marin comprend dans sa portion nord-occidentale la ville de Port-Gentil, et le Fernan Vaz marque sa limite australe. Les deux zones se chevauchent sur une portion d'environ 10 km du cours de l'Ogooué.

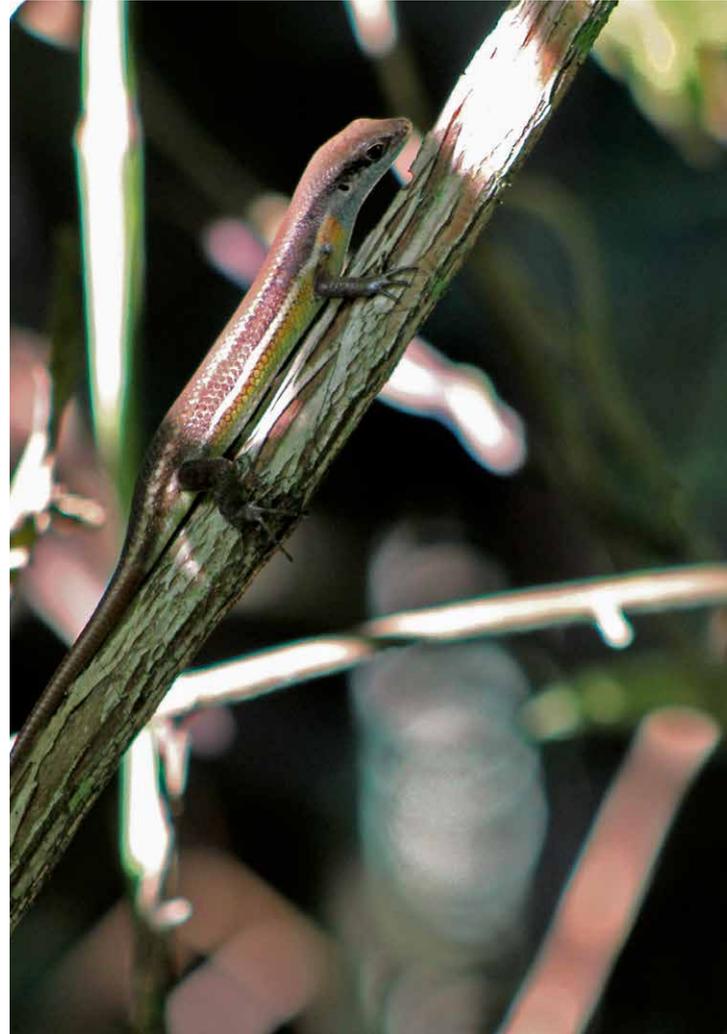
La liste complète des reptiles recensés à ce jour des deux zones est donnée dans le Tableau en annexe. Elle reprend les mentions de Pauwels (1995) pour les serpents aquatiques du genre *Grayia*, la synthèse sur les reptiles gabonais produite par Pauwels & Vande weghe (2008) et certains travaux plus récents fournissant des données sur cette zone (Bell & Stuart, sans date ; Pauwels *et al.*, 2011, 2016, 2017 ; Pauwels & Vande weghe, 2011 ; Pauwels, 2016 ; ces dernières incluant les observations de terrain occasionnelles que nous avons faites personnellement à Port-Gentil, Lambaréné, Ndjolé et environs de 2001 à 2011). Certaines mentions d'espèces de

9.1. Jeune crocodile à long museau prenant le soleil sur une branche surplombant la lagune Nkomi (Photo : Gaël R. Vande weghe).

9.2. *Pelusios niger* adulte dans le village de Tsam Tsam sur le lac Oguemoué. Cette tortue est consommée quand elle se retrouve piégée dans les filets de pêche (Photo et commentaire : Heather Arrowood).



9. Les reptiles



9.3. Vipère arboricole verte sur des branches surplombant la rivière Abanga, tout près du village d'Ébel Abanga (Photo : Quentin Meunier).

9.4. Trachylepis albilabris adulte sur le lac Oguemoué près du village de Saint Louis (Photo : Cyrille Muele).

9.5. Couple d'Agama picticauda (mâle à droite) dans le village d'Odimba sur le Lac Oguemoué. Les anciens du village prétendent que l'espèce a été amenée dans les années 1960 via des barges venant de Port-Gentil (Photo et commentaire : Heather Arrowood).



“Ogooué” et “Bas Ogooué” dans la littérature herpétologique ancienne sont trop imprécises pour pouvoir décider si elles ont été faites dans le site Ramsar ou la partie marine du delta, voire plus en amont sur l'Ogooué. Elles ne concernent presque que des espèces déjà recensées de l'une ou l'autre zone, et ne changeraient donc pas significativement la liste de la diversité globale pour ces deux zones. Il existe dans la littérature une mention de la Péluse carénée *Pelusios carinatus* de Port-Gentil, mais nous ne l'avons pas retenue ici car elle nous semble erronée (voir la discussion de cette mention par Maran & Pauwels, 2005).

La liste comprend au total 72 reptiles pour le site Ramsar : cinq tortues d'eau douce et terrestre, trois crocodiles, 24 lézards, deux amphibènes et 38 serpents. Elle remplace la liste, incomplète, présentée par Pauwels (2016). Ce chiffre de 72 représente nettement plus de la moitié du nombre total de reptiles connus actuellement du Gabon, qui s'élève à 128 (Pauwels, 2016). Pour comparaison, cela représente également un score plus élevé que pour le parc national de l'Ivindo (64 espèces), qui a pourtant bénéficié de beaucoup d'attention de la part des herpétologues, surtout ces dernières années (Pauwels *et al.*, 2016), pour le parc de Loango (44 espèces), ou que n'importe quelle autre aire protégée du Gabon (Pauwels, 2016; Pauwels *et al.*, 2004, 2006).

La partie marine du delta comprend entre autres 13 espèces non recensées du site Ramsar (voir Tableau). Parmi elles se trouvent quatre tortues marines qui ne sont certainement pas présentes dans le site Ramsar, et plusieurs espèces que l'on y trouvera certainement lors de futures études de terrain.

Groupes écologiques

Le site Ramsar comprend 11 espèces de mœurs aquatiques (donc 15 % du total des reptiles du site), dont quatre tortues d'eau douce, trois crocodiles et quatre serpents (deux *Grayia*, la Couleuvre aquatique noire *Hydraethiops melanogaster* et le Cobra aquatique annelé *Naja a. annulata*). Ces espèces, capables de sortir de l'eau, y passent cependant le plus

clair de leur temps ; leur morphologie est en effet adaptée à une vie aquatique. Il y a donc une proportion relativement élevée de formes aquatiques parmi les serpents du site Ramsar par rapport à la proportion globale parmi les serpents, qui est de l'ordre de 5 % (Pauwels *et al.*, 2008). Il y a également plusieurs espèces non strictement aquatiques, mais qui vivent toujours au bord de points d'eau, et qui pénètrent régulièrement dans l'eau pour se déplacer ou pour chasser : le Varan de forêt, le Python de Seba et deux couleuvres du genre *Natriciteres*. Pour ces quatre dernières espèces, les milieux d'eau douce du site Ramsar sont donc presque aussi vitaux que pour les 11 premières.

Une autre particularité de la faune du site Ramsar est qu'elle comprend une proportion relativement importante de reptiles fouisseurs (12 espèces, soit 17 % du total), en outre assez diversifiée taxonomiquement : trois scinques du genre *Feylinia*, deux amphibènes appartenant à deux genres, deux typhlopidés appartenant à deux genres (*Afrotyphlops* et *Letheobia*), un boïdé du genre *Calabaria*, et quatre atractaspidiés appartenant à trois genres distincts (*Aparallactus*, *Atractaspis* et *Polemon*). Les reptiles fouisseurs sont rarement rencontrés parce qu'ils se déplacent peu à la surface, et sont souvent négligés dans les études environnementales alors qu'ils contiennent, généralement plus que dans les autres groupes écologiques, des espèces à répartition géographique restreinte et donc d'importance pour la conservation.

Le site Ramsar abrite au moins deux espèces savanicoles : le lézard *Gerrhosaurus nigrolineatus* et la couleuvre *Dasyeltis confusa*, cette dernière se nourrissant exclusivement d'œufs d'oiseaux. La couleuvre savanicole *Psammophis* cf. *phillipsii* est connue du delta marin qui présente une mosaïque de savanes et de mangroves, mais elle sera certainement bientôt trouvée au sein du site Ramsar dans les poches de savane, notamment celles qui entourent plusieurs grands lacs (voir par exemple la carte de végétation pour les lacs Onangué et Ezanga présentée dans Vande weghe *et al.*, 2016: 217).

Parmi les autres espèces, certaines sont

anthropophiles, comme *Agama picticauda* et *Hemidactylus mabouia*, que l'on trouve sur toutes les infrastructures humaines de la zone. D'autres sont arboricoles ou vivent dans la litière forestière, certaines d'entre elles étant assez sensibles à la qualité de la forêt (comme le Rhampholéon du Cameroun, l'Urocotylédon palmé, le Lézard épineux ou le Scinque de Rohde), d'autres beaucoup moins exigeantes ou ubiquistes (comme le Caméléon à crête, le Varan de forêt, la Couleuvre arboricole à queue bleue, la Couleuvre arboricole de Blanding, le Mamba de Jameson, ou le Cobra noir et blanc). Les activités professionnelles de Haug (voir plus bas) expliquent pourquoi ses collections comprenaient un *Gastropholis echinata*, un lézard très rarement rencontré parce qu'habitant la canopée, et qu'il a sans doute collecté lors de l'abattage d'arbres ; plus de cent ans ont passé entre la publication du spécimen collecté par Haug et la mention de nouvelles observations de cette espèce au Gabon.

Certaines espèces montrent une préférence marquée pour les milieux ouverts ou dégradés, à l'instar du Caméléon bilobé et du Caméléon d'Owen, du Scinque à flancs bruns, du Philothamne à bande dorsale et du Philothamne vert, et de la Vipère du Gabon (voir les données écologiques spécifiques synthétisées par Pauwels & Vande weghe, 2008).

Endémisme

Le premier spécimen connu de l'amphibène *Cynisca bifrontalis* a été collecté par L. Fea dans le Fernan Vaz. L'espèce n'a été connue que par cet unique spécimen jusqu'à sa redécouverte, environ un siècle plus tard, par Branch *et al.* (2003), à environ 90 km au sud-est mais toujours dans l'Ogooué-Maritime. Quant

9.6. *Kinixys erosa* près du village de Saint Louis sur le lac Oguemoué (Photo : Heather Arrowood).

9.7. Un mâle adulte de gerrhosaure du Gabon au bord du lac Evaro. Sa gorge orange vif indique qu'il est en livrée nuptiale (Photo : Jean P. Vande weghe).



9. Les reptiles

9.8. Un mâle adulte d'*Agama picticauda* sur un arbre à Port-Gentil. Les mâles sont souvent perchés en hauteur pour surveiller leur territoire et leur petit harem de femelles (Photo : Jean P. Vande weghe).

9.9. Une femelle adulte d'*Agama picticauda* à Port-Gentil; elle fait partie du harem du mâle illustré à la Figure 9.8 (Photo : Jean P. Vande weghe).



à *Cynisca haugi*, elle n'est toujours connue aujourd'hui que du spécimen-type qui a servi à la description de l'espèce. Ce spécimen avait été collecté par Ernest Haug, de même que les spécimens-types qui ont servi à décrire les serpents *Atractaspis boulengeri* et *Polemon bocourti*. Ces trois espèces sont fouisseuses et par définition difficiles à trouver. Le fait que Haug les a découvertes s'explique par le fait qu'il était non seulement missionnaire mais aussi directeur de la scierie de Ngomo, ce qui a dû lui fournir l'opportunité régulière d'assister à l'abattage d'arbres et de capturer des animaux exhumés lors du déracinement des arbres. C'est d'ailleurs également en assistant à l'abattage d'arbres lors du tracé d'une nouvelle route en forêt que nous avons redécouvert *C. bifrontalis* et collecté des *Monopeltis* (Branch *et al.*, 2003). Les différences morphologiques entre les six spécimens de *Cynisca bifrontalis* et l'unique spécimen de *C. haugi* connu à ce jour sont subtiles, mais rien ne permet aujourd'hui de conclure qu'elles ne forment qu'une seule et même espèce. Si davantage de spécimens étaient découverts dont la morphologie ou l'étude génétique permettrait de décider que les différences entre les deux espèces ne relèvent que de la variation intraspécifique, alors ce serait le nom le plus ancien qui devrait être utilisé, soit celui de *C. haugi*, inventé en 1904, et non pas celui de *C. bifrontalis*, inventé deux ans plus tard. En attendant, pour des raisons de conservation notamment, il est plus avisé de les considérer comme des espèces distinctes dont l'une, *C. haugi*, est donc présumée endémique au site Ramsar du bas Ogooué.

Le scinque fouisseur apode *Feylinia boulengeri* n'est encore connu aujourd'hui que par deux spécimens, l'un ayant été collecté par l'aventurier français Maurice Patry vers 1947 dans les environs de la rivière Mbilagone dans l'Estuaire, l'autre en 1913 par le missionnaire protestant Victor Ellenberger à Ngomo dans le site Ramsar du bas Ogooué. Différant des autres *Feylinia* par certains caractères d'écaillage, l'espèce a un temps été placée dans le genre *Chabanaudia*, érigé spécialement pour elle, mais ce genre n'est

plus actuellement reconnu comme distinct par les spécialistes. Il est fort possible que la répartition de cette espèce soit limitée à la zone du bas Ogooué et ses environs directs.

En plus de ces trois endémiques gabonais, le site Ramsar inclut plusieurs taxons endémiques de Basse-Guinée : l'Urocotylédon palmée (dont la localité-type se trouve dans le site Ramsar-même), le Scinque de Rohde et l'Amphisbène casqué du Gabon.

Problèmes de conservation

Plusieurs des espèces connues du site Ramsar du bas Ogooué ont vu leur statut de conservation évalué par des experts de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN; <http://www.iucnredlist.org>), comme suit : *Kinixys erosa* (données insuffisantes), *Crocodylus niloticus* (préoccupation mineure), *Mecistops cataphractus* (en danger critique), *Osteolaemus tetraspis* (vulnérable), *Chamaeleo cristatus*, *C. dilepis* et *C. owenii* (préoccupation mineure), *Rhampholeon spectrum* (préoccupation mineure), *Natriciteres fuliginoides* et *N. olivacea* (préoccupation mineure). Parmi les 72 espèces du site Ramsar, seules dix (14 %) ont donc bénéficié d'une évaluation de l'UICN. Il faut garder à l'esprit que l'UICN n'évalue pas nécessairement en priorité les espèces qui semblent représenter a priori une préoccupation pour leur conservation, et que le statut de conservation attribué concerne l'espèce dans sa globalité, tandis que les conditions et menaces peuvent varier localement. On a donc actuellement une analyse seulement très fragmentaire et non représentative du statut de conservation global de l'herpétofaune peuplant le site Ramsar. Par ailleurs, il est à noter que toutes les tortues marines fréquentant les plages du delta marin, notamment celles de la barre des Portugais, ont été évaluées par l'UICN: *Chelonia mydas* (en danger), *Eretmochelys imbricata* (en danger critique), *Lepidochelys olivacea* (vulnérable) et *Dermochelys coriacea* (vulnérable). Ces statuts reflètent correctement la situation dans notre zone d'étude, où il est vraiment urgent

de consentir de sérieux efforts pour leur sauvegarde. Fort heureusement, les tortues de mer ont toutes été incluses dans la liste des animaux intégralement protégés au Gabon. Le statut de *Cynisca bifrontalis* a été considéré comme une préoccupation mineure (Pauwels & Schmitz, 2010).

Les péluses figurent parmi les espèces qu'il serait important que l'UICN évalue. La Péluse brune ne fait pas l'objet d'une chasse systématique à cause de sa petite taille, mais elle est cependant consommée localement, notamment à Port-Gentil et Lambaréné (Maran & Pauwels, 2005). De plus grande taille, la Péluse à bec crochu est quant à elle recherchée, notamment dans les lacs près de Lambaréné, et sa chair et ses œufs sont appréciés. Les deux espèces locales de tortues molles sont activement recherchées et leur chair et leurs œufs sont vendus comme des aliments de choix sur les marchés de Lambaréné. Cette chasse a déjà sérieusement affecté les populations de ces deux tortues dans certaines localités le long de l'Ogooué (Maran & Pauwels, 2005 ; Pauwels & Maran, 2007). La Cinixys rongée est régulièrement consommée et vendue sur les marchés, notamment à Lambaréné, mais elle est ubiquiste au Gabon, écologiquement très plastique, et semble présenter une certaine résilience à la chasse régulière qui lui est faite.

Comme en témoignent les récits de

l'explorateur Paul Du Chaillu (1863), au XIX^e siècle le bas Ogooué et lacs associés grouillaient de Crocodiles du Nil ; il fit notamment mention de rassemblements de nombreux individus sur les bancs de la rivière Anengué menant au lac du même nom. Du Chaillu rapportait sa rencontre avec des crocodiles dans cette localité comme suit: "Il y avait là plusieurs centaines de ces monstres dégoûtants, qui se chauffaient au soleil en pétrissant la fange [...]. Quelques-uns avaient au moins vingt pieds de long [...]. Je fis manœuvrer ma pirogue au milieu d'eux, de manière à isoler le plus gros du reste de la troupe, et je lui logeai une balle dans le corps, [...] il s'enfonça dans la vase. [...] J'en tirai un second, qui s'enfonça aussi ; et comme mes hommes ne se souciaient pas de s'aventurer dans la boue noire pour les chercher, nous ne pûmes reprendre ni l'un ni l'autre". Cette première rencontre entre un explorateur européen et les crocodiles du site Ramsar du bas Ogooué est à l'image des interactions entre l'Homme et les crocodiles qui régèrent depuis dans la zone. Diverses cartes postales du début du XX^e siècle illustrant des massacres de crocodiles à long museau de tailles respectables dans le bas Ogooué, indiquent qu'il s'agissait alors d'une activité populaire et régulière. Les campagnes de chasse des crocodiles dans cette zone ont connu leur apogée dans les années 1960–

9.10. Indotyphlops braminus trouvé en 2008 dans un jardin du quartier SEEG de Port-Gentil. Ce minuscule serpent exotique invasif d'origine asiatique est probablement arrivé dans la ville bien avant 2008 avec le trafic maritime international (Photo : Olivier S.G. Pauwels).



70 quand le commerce de leur peau a été organisé officiellement et au niveau national pour des exportations massives (Pauwels, 2006). Cette chasse s'est arrêtée d'elle-même dans les années 1970, faute de stocks naturels suffisants pour maintenir cette activité à grande échelle. Depuis, leur chasse continue, bien qu'à moindre échelle, et est aujourd'hui motivée par la consommation alimentaire locale. Cette chasse qui a été faite depuis tant d'années aux trois espèces de crocodiles peuplant le bas Ogooué a drastiquement diminué les effectifs de chacune, et des rassemblements tels que ceux décrits jadis par Du Chaillu ne peuvent plus être observés de nos jours. Plus que les autres crocodiles gabonais, le Crocodile à long museau se noie facilement dans des filets de pêche au poisson, qui ne lui étaient donc pas destinés.

Sur une note plus optimiste, il faut cependant noter l'inscription par décret en 2011 des trois crocodiles à la liste des animaux intégralement protégés au Gabon, et mentionner l'existence d'un projet de conservation spécifiquement mis en place pour arrêter la chasse et la consommation du Crocodile à long museau, le "Projet Faux Gavia", qui a vu le jour tout récemment à Lambaréné. Mis en place par la biologiste américaine Heather Arrowood et le naturaliste gabonais Cyrille Mvele, c'est le premier projet de conservation au Gabon dédié à d'autres reptiles que les tortues marines. Les premiers résultats semblent positifs (Arrowood & Mvele, 2017). Des trois crocodiles gabonais, le Crocodile à long museau est dans la plus mauvaise posture, et nécessite en effet la mise en place urgente de tels programmes de conservation. Le fait qu'une étude génétique récente (Shirley *et al.*, 2013) indique que le Crocodile à long museau est en réalité un complexe de deux espèces, dont celle habitant l'Afrique centrale et l'Ogooué étant une espèce non décrite, renforce sérieusement l'importance de la population habitant le site Ramsar, qui offre des biotopes idéaux pour les trois espèces, et pourrait donc jouer un rôle majeur pour assurer leur futur.

En dehors des tortues et crocodiles, peu d'espèces de reptiles sont régulièrement

consommées localement, à l'exception du Python de Seba. A part la chasse, la principale menace pesant sur les reptiles est représentée par la dégradation des milieux forestiers qui concerne les espèces sylvoles.

Il est impossible aujourd'hui de déterminer si la présence du serpent exotique invasif *Indotyphlops braminus*, originaire d'Asie et parthénogénétique, représente une menace pour les Typhlopidés ou d'autres reptiles fouisseurs indigènes avec qui il pourrait entrer en compétition. Ce serpent a été signalé pour la première fois du Gabon en 2004, et n'est encore connu dans le pays que de Libreville et Port-Gentil (Pauwels *et al.*, 2011), où sa présence s'explique sans doute parce que ce sont des villes portuaires. Il existe en tous cas un risque important qu'il se propage largement dans le pays, comme il l'a fait dans des dizaines de pays tropicaux qu'il a colonisés. L'indigénat du gecko *Hemidactylus angulatus* n'est pas certain ; ce lézard anthropophile n'est connu au Gabon à ce jour que des villes de Port-Gentil et Gamba, deux villes côtières de l'Ogooué-Maritime où du fret est régulièrement envoyé depuis l'étranger.

Lacunes et futures recherches

Sans le moindre doute, les activités herpétologiques les plus urgentes concernant le site Ramsar du bas Ogooué et le delta marin concernent la conservation des crocodiles, surtout le Crocodile à long museau et le Crocodile du Nil, et les tortues marines. Il est important aussi de compléter la liste des espèces vivant dans la zone en organisant des missions de terrain, notamment dans les poches de savane où plusieurs espèces non encore recensées doivent pourtant vivre. Une liste plus complète des espèces permettra de mieux positionner la zone par rapport à d'autres aires protégées en termes de richesse spécifique et de représentativité. Assister à l'abattage de grands arbres en zone forestière permettrait d'accéder à davantage de spécimens de *Cynisca* qui permettraient de

trancher au sujet de l'existence d'une ou de deux espèces, voire de les confirmer comme bonnes espèces et d'en découvrir de nouvelles, ce qui serait très plausible. Plus généralement, la recherche ciblée de reptiles fouisseurs, notamment à l'aide de pièges à seaux communément utilisés par les herpétologues mais qui n'ont jamais été employés dans la zone considérée ici, permettrait sans doute rapidement d'augmenter leur proportion déjà particulièrement élevée au sein de l'herpétofaune locale. Elle aiderait également l'étude de la propagation possible des *Indotyphlops* depuis Port-Gentil (s'ils n'ont pas déjà progressé plus avant dans l'intérieur des terres, ou n'ont pas déjà été introduits à Lambaréné lors de l'acheminement de matériaux de construction et de plants de cultures).

Un certain nombre de reptiles sont connus dans des zones proches de notre zone d'étude et vivent dans des biotopes qui y sont représentés. Ces espèces, que l'on va plus que probablement bientôt documenter de la zone d'étude, incluent notamment : *Holaspis guentheri* (Lacertidés), *Trachylepis p. polytropis* (Scincidés), *Afrotyphlops angolensis* (Typhlopidés), *Crotaphopeltis hotamboeia*, *Rhmannophis batesii*, *Thelotornis kirtlandii* et *Thrasops flavigularis* (Colubridés), *Pseudohaje goldii* (Elapidés), *Atractaspis c. corpulenta* et *A. reticulata*, *Bothrophthalmus brunneus* et *Gonionotophis savorgnani* (Lamprophiidés) et *Causus maculatus* (Vipéridés). Il est très raisonnable d'avancer que la diversité totale des reptiles du site Ramsar du bas Ogooué doit dépasser les 90 espèces.

Remerciements

Nous remercions vivement Heather Arrowood, Cyrille Mvele (Organisation Ecotouristique du Lac Oguemoué), Quentin Meunier (OLAM Gabon) et Jean P. Vandeweghe pour leurs photographies.

Bibliographie

- ARROWOOD, H. & MVELE, C. 2017. Projet Faux Gavial reduces commerce of slender-snouted crocodile in Gabon. *Oryx*, 51 (1): 13–14.
- BELL, R. & STUART, B. [sans date] *Quelques reptiles du Lac Oguemoué*. Poster avec photos-couleurs.
- BOULENGER, G.A. 1900. A list of the batrachians and reptiles of the Gaboon (French Congo), with descriptions of new genera and species. *Proceedings of the Zoological Society of London*: 433–456.
- BRANCH, W.R., PAUWELS, O.S.G. & BURGER, M. 2003. Rediscovery of *Cynisca bifrontalis* in Gabon, with additional notes on *Monopeltis galeata* (Reptilia: Amphisbaenia). *African Journal of Herpetology*, 52 (2): 93–100.
- DU CHAILLU, P.B. 1863. *Voyages et aventures dans l'Afrique équatoriale*. Michel Lévy Frères, Libraires éditeurs, Paris: xiii + 546 pp. + pl. + carte.
- DU CHAILLU, P.B. 1868. *L'Afrique sauvage. Nouvelles excursions au pays des Ashangos*. Michel Lévy Frères, Libraires éditeurs, Paris: 411 pp. + carte.
- GÜNTHER, A. 1896. Report on a collection of reptiles and fishes made by Miss M.H. Kingsley during her travels on the Ogowee River and in Old Calabar. *Annals and Magazine of Natural History*, 6 (17): 261–285 + pl. 13–15.
- MARAN, J. & PAUWELS, O.S.G. 2005. Etat des connaissances sur les tortues continentales du Gabon: distribution, écologie et conservation. *Bulletin de l'Institut Royal des Sciences naturelles de Belgique*, 75: 47–60.
- MOCQUARD, F. 1897a. Note préliminaire sur une collection de reptiles recueillie par M. Haug à Lambaréné. *Bulletin du Muséum d'Histoire naturelle*, 3: 54–55.
- MOCQUARD, F. 1897b. Sur une collection de reptiles recueillie par M. Haug à Lambaréné. *Bulletin de la Société Philomatique de Paris*, 9: 5–20.
- MOCQUARD, F. 1902. Sur des reptiles et batraciens de l'Afrique orientale anglaise, du Gabon et de la Guinée française (région de Kouroussa). *Bulletin du Muséum d'Histoire naturelle*, 6: 404–417.
- PAUWELS, O.S.G. 1995. *Etude biométrique des couleuvres aquatiques africaines du genre Grayia Günther (Serpentes: Colubridae)*. Mémoire présenté pour l'obtention du Grade de Licencié en Sciences zoologiques. Université Libre de Bruxelles, Bruxelles: 61 pp. + Annexes.
- PAUWELS, O.S.G. 2006. Crocodiles and national parks in Gabon. *Crocodile Specialist Group Newsletter*, 25 (1): 12–14.
- PAUWELS, O.S.G. 2016. Liste des reptiles. Pp. 364–366 in: VANDE WEGHE, J.P., CHRISTY, P., DUCROCQ, M., LEE, M., VANDE WEGHE, G.R. & PAUWELS, O.S.G. *Biodiversité des parcs nationaux et réserves du Gabon. 2. Espèces, écosystèmes et populations*. Agence Nationale des Parcs Nationaux, Libreville: 384 pp.
- PAUWELS, O.S.G., BRANCH, W.R. & BURGER, M. 2004. Reptiles of Loango National Park, Ogooué-Maritime Province, south-western Gabon. *Hamadryad*, 29 (1): 115–127.
- PAUWELS, O.S.G., CARLINO, P., CHIRIO, L., MEUNIER, Q., OKOUI OKOUI, J.V., ORBELL, C., ROUSSEAU, D. & TESTA, O. 2017. Miscellanea Herpetologica Gabonica IX. *Bulletin of the Chicago Herpetological Society*, 52 (6): 97–102.
- PAUWELS, O.S.G., CHRISTY, P. & HONOREZ, A. 2006. Reptiles and national parks in Gabon, western central Africa. *Hamadryad*, 30 (1–2): 181–196.
- PAUWELS, O.S.G., LE GARFF, B., INEICH, I., CARLINO, P., MELCORE, I., BOUNDENGA, L., VIGNA, C., STÉVART, T., JEFFERY, K., ORBELL, C., SQUARCINI, J.-B., VANDE WEGHE, J.P. & WHITE, L.J.T. 2016. Miscellanea Herpetologica Gabonica V & VI. *Bulletin of the Chicago Herpetological Society*, 51 (11): 177–185.
- PAUWELS, O.S.G. & MARAN, J. 2007. Occurrence of tortoises and freshwater turtles (Pelomedusidae, Testudinidae, and Trionychidae) in the national parks of Gabon – 2006 status of knowledge. *Turtle and Tortoise Newsletter*, 10: 21–26.
- PAUWELS, O.S.G. & SCHMITZ, A. 2010. *Cynisca bifrontalis*. The IUCN Red List of Threatened Species 2010: e.T176236A7202113. <http://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2010-4.RLTS.T176236A7202113.en>.
- PAUWELS, O.S.G., TOBI, E. & SARRAZIN, P. 2011. Geographic distribution. *Ramphotyphlops braminus* (Brahminy Blind Snake). *Herpetological Review*, 42 (1): 115–116.
- PAUWELS, O.S.G. & VANDE WEGHE, J.P. 2008. *Reptiles du Gabon*. Smithsonian Institution, Washington: 272 pp.
- PAUWELS, O.S.G. & VANDE WEGHE, J.P. 2011. Les espèces invasives. Pp. 253–254 in: VANDE WEGHE, J.P. *Les parcs nationaux du Gabon. Akanda et Pongara. Plages et mangroves*. Wildlife Conservation Society & Agence Nationale des Parcs Nationaux, Libreville: 272 pp.
- PAUWELS, O.S.G., WALLACH, V. & DAVID, P. 2008. Global diversity of snakes (Serpentes: Reptilia) in freshwater. Pp. 599–605 in: BALIAN, E.V., LÉVÊQUE, C., SEGERS, H. & MARTENS, K. (éds). Freshwater animal diversity assessment. *Hydrobiologia*, 595: 1–637.
- SCHWEITZER, A. 1950. *The animal world of Albert Schweitzer. Jungle insights into reverence for life*. Translated and edited, with an introduction, by Charles R. Joy. The Ecco Press, Hopewell.
- SHIRLEY, M.H., VLIET, K.A., CARR, A.N. & AUSTIN, J.D. 2013. Rigorous approaches to species delimitation have significant implications for African crocodylian systematics and conservation. *Proceedings of the Royal Society B*, 281: 20132483.
- VANDE WEGHE, J.P., CHRISTY, P., DUCROCQ, M., LEE, M., VANDE WEGHE, G.R. & PAUWELS, O.S.G. 2016. *Biodiversité des parcs nationaux et réserves du Gabon. 2. Espèces, écosystèmes et populations*. Agence Nationale des Parcs Nationaux, Libreville: 384 pp. ■

Annexe : liste des reptiles du bas Ogooué

Distribution : A + B = vallée en amont de Lambaréné et plaine deltaïque supérieure ; C + D = plaine deltaïque inférieure, sables littoraux et lagune Nkomi (ou Fernan Vaz).

Statut UICN : CR : en danger critique ; EN = en danger ; VU vulnérable ; PM = préoccupation mineure ; DI = données insuffisantes ; NE = non évalué.

1. Il y a au Gabon deux espèces d'agames, toutes deux appelées "margouillar" en français du Gabon. La classification des agames est compliquée parce que les espèces sont difficiles à différencier, que les couleurs varient beaucoup au sein de chaque espèce en fonction du sexe, du statut reproducteur et de l'âge des individus, et que plusieurs espèces ont été introduites accidentellement par l'Homme en dehors de leur aire de distribution naturelle, souvent dans des zones habitées par d'autres espèces. A cause de ces difficultés, les noms des deux agames gabonais ont été revus et modifiés plusieurs fois. Ce que l'on appelait autrefois *Agama agama* est aujourd'hui appelé *A. picticauda*. Ce que l'on a appelé *A. aff. paragama*, *A. cf. paragama*, *A. paragama* et *A. sylvana* est aujourd'hui appelé *A. lebretoni*. Cette dernière espèce, présente dans plusieurs régions du Gabon, sera peut-être trouvée dans le bas Ogooué.

	A + B	C + D	Statut UICN
CHELONII			
PELOMEDUSIDAE			
Péluse brune, <i>Pelusios castaneus</i>	■	■	NE
Péluse à bec crochu, <i>Pelusios niger</i>	■	■	NE
CHELONIIDAE			
Tortue verte, <i>Chelonia mydas</i>		■	EN
Tortue imbriquée, <i>Eretmochelys imbricata</i>		■	CR
Tortue olivâtre, <i>Lepidochelys olivacea</i>		■	VU
DERMOCHELYIDAE			
Tortue luth, <i>Dermochelys coriacea</i>		■	VU
TESTUDINIDAE			
Cinixys rongée, <i>Kinixys erosa</i>	■	■	DI
TRIONYCHIDAE			
Tortue molle d'Aubry, <i>Cycloderma aubryi</i>	■	■	NE
Tortue molle du Nil, <i>Trionyx triunguis</i>	■	■	NE
CROCODYLIA			
CROCODYLIDAE			
Crocodile du Nil, <i>Crocodylus niloticus</i>	■	?	PM
Crocodile à long museau, <i>Mecistops cataphractus</i>	■	■	CR
Crocodile nain, <i>Osteolaemus tetraspis</i>	■	■	VU
SQUAMATA			
AGAMIDAE			
Agame à queue peinte, <i>Agama picticauda</i> ¹	■	■	NE
CHAMAELEONIDAE			
Caméléon à crête, <i>Chamaeleo cristatus</i>	■		PM
Caméléon bilobé, <i>Chamaeleo dilepis</i>	■	■	PM
Caméléon d'Owen, <i>Chamaeleo owenii</i>	■		PM
Rhampholéon du Cameroun, <i>Rhampholeon spectrum</i>	■		PM
GEKKONIDAE			
Hémidactyle du Gabon, <i>Hemidactylus angulatus</i>		■	NE
Hémidactyle à bandes, <i>Hemidactylus fasciatus</i>	■	■	NE
Hémidactyle des maisons, <i>Hemidactylus mabouia</i>	■	■	NE
Hémidactyle hérissé, <i>Hemidactylus muriceus</i>	■	■	NE
Hémidactyle de Richardson, <i>Hemidactylus richardsonii</i>	■		NE
Lygodactyle de Fischer, <i>Lygodactylus fischeri</i>	■		NE
Urocotylédon palmée, <i>Urocotyledon palmata</i>	■		NE

	A + B	C + D	Statut UICN
GERRHOSAURIDAE			
Gerrhosaure du Gabon, <i>Gerrhosaurus nigrolineatus</i>	■	■	NE
LACERTIDAE			
Lézard épineux, <i>Gastropholis echinata</i>	■		NE
Lézard de Ford, <i>Poromera fordii</i>	■		NE
SCINCIDAE			
Scinque apode de Boulenger, <i>Feylinia boulengeri</i>	■		NE
Scinque apode de Curror, <i>Feylinia currori</i>	■	■	NE
Scinque apode à grandes écailles, <i>Feylinia grandisquamis</i>	■	■	NE
Scinque de Reichenow, <i>Lacertaspis reichenowi</i>	■		NE
Scinque de Rohde, <i>Lacertaspis rohdei</i>	■		NE
Scinque rouge strié, <i>Lepidothyris striatus</i>	■		NE
Scinque à tête courte, <i>Panaspis breviceps</i>	■		NE
Scinque à flancs bruns, <i>Trachylepis affinis</i>	■	■	NE
Scinque à lèvres blanches, <i>Trachylepis albilabris</i>	■	■	NE
VARANIDAE			
Varan de forêt, <i>Varanus ornatus</i>	■	■	NE
AMPHISBAENIDAE			
Amphisbène d'Omboué, <i>Cynisca bifrontalis</i>		■	PM
Amphisbène de Lambaréné, <i>Cynisca haugi</i>	■		NE
Amphisbène casqué du Gabon, <i>Monopeltis galeata</i>	■	■	NE
TYPHLOPIDAE			
Afrotrophlopiinae			
Serpent aveugle marbré, <i>Afrotyphlops congestus</i>	■	■	NE
Serpent aveugle du Gabon, <i>Letheobia caeca</i>	■		NE
Asiatyphlopiinae			
Serpent aveugle des pots de fleurs, <i>Indotyphlops braminus</i>		■	NE
BOIDAE			
Boa de Calabar, <i>Calabaria reinhardtii</i>	■		NE
PYTHONIDAE			
Python de Seba, <i>Python sebae</i>	■	■	NE
COLUBRIDAE			
Colubrinae			
Couleuvre oophage confondante, <i>Dasyplepeltis confusa</i>	■	■	NE
Couleuvre arboricole à queue bleue, <i>Dipsadoboa duchesnii</i>	■		NE
Couleuvre arboricole d'Underwood, <i>Dipsadoboa underwoodi</i>	■		NE
Couleuvre arboricole verte, <i>Dipsadoboa viridis</i>	■		NE
Couleuvre arboricole de Weiler, <i>Dipsadoboa weileri</i>	■		NE

	A + B	C + D	Statut UICN
Couleuvre émeraude lignée, <i>Hapsidophrys lineatus</i>	■		NE
Couleuvre émeraude commune, <i>Hapsidophrys smaragdinus</i>	■	■	NE
Philothamne gris, <i>Philothamnus carinatus</i>	■		NE
Philothamne à bande dorsale, <i>Philothamnus dorsalis</i>	■		NE
Philothamne vert, <i>Philothamnus nitidus</i>	■		NE
Couleuvre arboricole verte et noire, <i>Rhamnophis aethiopissa</i>	■		NE
Couleuvre arboricole de Blanding, <i>Toxicodryas blandingii</i>	■		NE
Couleuvre arboricole orangée, <i>Toxicodryas pulverulenta</i>	■	■	NE
Grayiinae			
Couleuvre aquatique à longue queue, <i>Grayia caesar</i>	■		NE
Couleuvre aquatique ornée, <i>Grayia ornata</i>	■	■	NE
ELAPIDAE			
Mamba de Jameson, <i>Dendroaspis jamesoni jamesoni</i>	■		NE
Cobra aquatique annelé, <i>Naja annulata annulata</i>	■		NE
Cobra noir et blanc, <i>Naja melanoleuca</i>	■		NE
LAMPROPHIIDAE			
Atractaspidinae			
Aparallacte commun, <i>Aparallactus modestus</i>	■	■	NE
Atractaspide de Boulenger, <i>Atractaspis boulengeri</i>	■		NE
Polémon de Bocourt, <i>Polemon bocourti</i>	■		NE
Polémon à collier, <i>Polemon collaris</i>	■		NE
Polémon du Cameroun, <i>Polemon notatus</i>		■	NE
Lamprophiinae			
Lamprophis gris, <i>Boaedon olivaceus</i>	■		NE
Lamprophis masqué, <i>Boaedon virgatus</i>	■		NE
Serpent-loup nain à bandes, <i>Chamaelycus fasciatus</i>		■	NE
Serpent-lime de Brussaux, <i>Gonionotophis brussauxi</i>	■		NE
Serpent-lime de Guiral, <i>Gonionotophis guirali</i>	■		NE
Serpent-lime de Bioko, <i>Gonionotophis poensis</i>		■	NE
Serpent-lime du Cap Lopez, <i>Gonionotophis stenophthalmus</i>		■	NE
Serpent-lime brun, <i>Horomonotus modestus</i>	■		NE
Serpent-loup ponctué, <i>Lycophidion laterale</i>	■		NE
Psammophiinae			
Couleuvre des sables de Phillips, <i>Psammophis cf. phillipsii</i>		■	NE
NATRICIDAE			
Couleuvre aquatique noire, <i>Hydraethiops melanogaster</i>	■	■	NE
Couleuvre ripicole brune, <i>Natriciteres fuliginoides</i>	■		PM
Couleuvre ripicole olivâtre, <i>Natriciteres olivacea</i>	■		PM
VIPERIDAE			
Viperinae			
Vipère arboricole verte, <i>Atheris squamigera</i>	■	■	NE
Vipère du Gabon, <i>Bitis gabonica</i>	■		NE
Vipère nasicorne, <i>Bitis nasicornis</i>	■		NE
Vipère de Lichtenstein, <i>Causus lichtensteini</i>		■	NE